



N° 009 /2024/P/CENI *sf*

## COMMUNIQUE DE LA CENI

### relatif au retrait des spécimens de bulletins de vote

Le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance des partis politiques, regroupements de partis politiques et des candidats indépendants que les spécimens de bulletins de vote pour les élections législatives et régionales du 29 avril 2024 sont disponibles.

Les partis politiques, regroupements de partis politiques et les candidats indépendants sont invités à passer les retirer au siège de la CENI, à compter du 13 avril 2024.

Le président de la CENI souhaite une très bonne campagne électorale à toutes et à tous.

Fait à Lomé, le 13 AVR 2024

Le président



*Dago YABRE*  
Dago YABRE